

Conférence publique

Les droits de l'homme en Suisse

mise en œuvre par
la Confédération, les
cantons, les villes et
les communes

Mardi 18 juin 2019

Maison des générations

Bahnhofplatz 2, 3011 Berne

Schweizerischer Städteverband
Union des villes suisses
Unione delle città svizzere



Schweizerisches Kompetenzzentrum für Menschenrechte (SKMR)
Centre suisse de compétence pour les droits humains (CSDH)
Centro svizzero di competenza per i diritti umani (CSDU)
Swiss Centre of Expertise in Human Rights (SCHR)



Schweizerischer Gemeindeverband
Association des Communes Suisses
Associazione dei Comuni Svizzeri
Associazioni da las Vischnancas Svizras



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral des
affaires étrangères DFAE
Direction politique DP
Division Sécurité humaine



KONFERENZ DER KANTONSREGIERUNGEN
CONFERENCE DES GOUVERNEMENTS CANTONAUX
CONFERENZA DEI GOVERNI CANTONALI
CONFERENZA DA LAS REGENZAS CHANTUNALAS

En novembre 2017, la Suisse a adressé pour la troisième fois un rapport sur la situation des droits de l'homme sur son territoire au Conseil des droits de l'homme de l'ONU. Dans le cadre de cet Examen périodique universel (EPU), plus d'une centaine d'États ont formulé des recommandations visant à améliorer la situation des droits de l'homme en Suisse. Notre pays a avalisé 160 de ces recommandations et s'est engagé à réaliser des avancées dans ce domaine d'ici au prochain examen, lequel aura lieu en 2022.

L'un des objectifs qui en découle est le renforcement, sur le plan pratique, du dialogue national sur les droits de l'homme. À cette fin, le Département fédéral des affaires étrangères (DFAE), la Conférence des gouvernements cantonaux (CdC), l'Union des villes suisses (UVS), l'Association des communes suisses (ACS) et le Centre suisse de compétence pour les droits humains (CSDH) organisent le 18 juin 2019 une conférence publique sur le thème des droits de l'homme en Suisse.

Le but de cette manifestation est de sensibiliser le public aux efforts entrepris à tous les échelons institutionnels de l'Etat pour assurer le respect des droits de l'homme ainsi qu'aux défis qui subsistent dans ce domaine. La conférence permettra en outre de présenter des exemples pratiques intéressants et novateurs et de stimuler les échanges entre les autorités compétentes.

En detail

Thème

La conférence est consacrée à la mise en œuvre des droits de l'homme dans l'administration publique. Les exposés introductifs donneront un aperçu de l'importance de la mise en œuvre des droits de l'homme et des défis à relever dans ce domaine. Des spécialistes travaillant dans des administrations communales et cantonales présenteront, dans le cadre d'ateliers, des exemples concrets d'approches ayant fait leurs preuves et partageront leurs expériences avec les participants.

Un accent sera particulièrement mis sur les thèmes suivants : égalité des genres, conditions de détention, migration/intégration, troisième âge, minorités nationales.

Lieu et date

La conférence se déroulera le 18 juin 2019 de 9h00 à 14h00 à la Maison des générations, à deux pas de la gare de Berne.

Public cible

Cette conférence s'adresse aux représentantes et représentants de la Confédération, des cantons, des villes et des communes, en particulier aux responsables de l'égalité, de la migration et de l'intégration, du troisième âge ainsi qu'aux membres du personnel pénitentiaire. Elle est également ouverte à tous les milieux intéressés.

Langues

Allemand et français, avec traduction simultanée.

Inscription

Avons-nous réussi à susciter votre intérêt ?

Le nombre de places étant limité, veuillez-vous inscrire avant le 10 mai 2019 en cliquant sur le lien suivant : <https://www.eda.admin.ch/menschenrechte-in-der-schweiz>
La participation est gratuite.

Programme

09h00 **Accueil et café de bienvenue**

09h15 **Importance des droits de l'homme en Suisse : l'exemple de l'EPU**
Pascale Baeriswyl, Secrétaire d'État

09h30 **Droits de l'homme en Suisse : où en sommes-nous et quels sont les enjeux ?**
Jörg Künzli, Directeur du CSDH

09h45 **Les défis de l'application des droits de l'homme dans les villes**
Alec von Graffenried, Maire de la Ville de Berne

10h00 Changement de salles / café

10h10 **Cinq ateliers parallèles**
Les droits de l'homme comme base du travail d'intégration dans les villes
Christof Meier, Délégué à l'intégration de la ville de Zurich (Modérateur)
Denise Efonyi-Mäder, Responsable du domaine thématique Migration au CSDH
Anne-Laurence Graf, Collaboratrice scientifique au CSDH (Rapporteuses)

L'égalité – une mission de progrès social

Barbara Krattiger, Directrice du bureau de l'égalité entre femmes et hommes de la Ville de Berne (Modératrice)

Maribel Rodriguez, Directrice du Bureau de l'égalité entre les femmes et les hommes du Canton de Vaud (Modératrice)

Michèle Amacker, Responsable du domaine thématique Politique genre au CSDH (Rapporteure)

Conditions carcérales en Suisse : champ de tensions entre une justice laxiste et la dignité humaine

Benjamin Brägger, Secrétaire au Concordat des prisons de la Suisse du Nord-Ouest et de la Suisse centrale (Modérateur)

Jörg Künzli, Responsable du domaine thématique Police et justice au CSDH (Rapporteur)

Personnes âgées et droits fondamentaux : cas pratiques d'un service de médiation pour les soins et leur encadrement

Katrin Kummer, Directrice de l'Office bernois de médiation pour les questions du troisième âge, de l'encadrement et des homes (Modératrice)

Eva Maria Belser, Responsable du domaine thématique Questions institutionnelles au CSDH (Rapporteure)

Yéniches et Sintés : cohabitation et aires d'accueil – comment y parvenir ?

Co-organisé par l'Association des Communes Suisses et la Fondation Assurer l'avenir des gens du voyage suisses

Simon Röthlisberger (Modérateur)

Christiane Guyer, Conseillère municipale de Zofingue

Représentants des organisations Yéniches et Sintés

Viktor Györffy, Avocat (Rapporteur)

11h30 **Synthèse des ateliers**

12h10 **Carte blanche à Patrick Chappatte, dessinateur de presse : Les droits de l'homme en Suisse**

12h30 **Buffet dînatoire**

14h00 Fin de la conférence
